



Pour diffusion immédiate : 27/02/2026

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE UN FINANCEMENT DE 10 MILLIONS DE DOLLARS POUR ÉLARGIR L'ACCÈS AUX SOINS DENTAIRES POUR LES ENFANTS.

Augmenter l'accès à des soins dentaires de haute qualité grâce aux centres de santé scolaires

Dans le cadre de l'engagement continu de la gouverneure Hochul visant à élargir l'accès aux services de soins de santé préventifs pour les enfants, le Département de la santé de l'État de New York (New York State Department of Health) a annoncé aujourd'hui un investissement de 10 millions de dollars pour améliorer les services de soins dentaires dans les centres de santé scolaires et la santé bucco-dentaire des enfants dans tout l'État.

La gouverneure Hochul a déclaré : « Le programme de notre administration en matière de santé infantile vise à garantir que les plus jeunes et les plus vulnérables aient accès aux soins dont ils ont besoin. Grâce à cet investissement, nous allons à la rencontre des enfants là où ils se trouvent pour leur fournir des soins dentaires et leur permettre de vivre en bonne santé. »

Dr James McDonald, commissaire à la santé de l'État de New York, a déclaré : « La santé bucco-dentaire est essentielle à la santé dans son ensemble. Grâce au leadership de la gouverneure Hochul, nous encourageons l'adoption d'habitudes saines et améliorons l'accès aux soins dentaires préventifs dès le plus jeune âge. Une bonne hygiène bucco-dentaire, comprenant un brossage régulier deux fois par jour et l'utilisation de fil dentaire, ainsi que l'accès à des soins bucco-dentaires préventifs, peuvent prévenir ou réduire les caries chez les enfants et avoir un effet positif sur leur santé en général. »

Cette initiative découle du discours sur l'état de l'État prononcé en 2024 par la gouverneure Hochul et s'inscrit dans une stratégie plus large en faveur de la santé des enfants. Les centres de santé scolaires offrent des soins de santé primaires et préventifs complets et gratuits aux enfants issus de communautés à faibles revenus et à haut risque. Ils font appel à des équipes de soins interdisciplinaires composées d'infirmières, d'infirmières praticiennes, de médecins, d'assistants médicaux, de dentistes, d'hygiénistes dentaires, de travailleurs sociaux et d'autres professionnels associés.

Le programme comprend des services dentaires offrant des soins bucco-dentaires préventifs et curatifs — notamment des dépistages, la pose de scellants dentaires et des traitements — dispensés directement au sein des établissements scolaires par le biais de :

- Sites fixes situés à l'intérieur des bâtiments scolaires.
- Des cliniques dentaires mobiles installées dans les écoles.
- Installations dentaires mobiles dans des espaces désignés au sein des établissements scolaires.

Ce financement permettra :

- soutenir la prestation de services dentaires, en particulier pour les étudiants qui n'ont pas accès à des soins bucco-dentaires réguliers ;
- compenser les coûts non pris en charge par les assurances, qui auraient autrement été facturés au patient ou à ses responsables légaux ;
- couvrir les frais liés au personnel, tels que les salaires des hygiénistes dentaires ;
- financer l'achat d'équipements et de fournitures nécessaires aux services dentaires ;
- accroître la capacité des services et réduire les obstacles financiers dans les communautés mal desservies ;
- promouvoir l'équité en santé en améliorant l'accès aux soins pour les élèves issus de milieux à faibles ressources.

Le financement sera distribué à 33 centres de santé scolaires à travers l'État sur une période de cinq ans. Afin de garantir la transparence, la responsabilité et les efforts d'évaluation à l'échelle de l'État en matière d'accès aux soins bucco-dentaires, les opérateurs qui acceptent les fonds seront tenus de :

- rendre compte des indicateurs de prestation des services, y compris ceux liés à l'expansion des services dentaires ;
- soumettre la documentation relative à l'impact du programme, à sa portée et à ses résultats opérationnels ;
- Suivre et partager les résultats liés aux produits d'étanchéité, aux dépistages et aux traitements réalisés grâce à ce financement.

Amy Paulin, membre de l'Assemblée, a déclaré : « L'accès à des soins dentaires de qualité est essentiel à la santé générale et au développement de l'enfant. Je félicite la gouverneure Hochul d'avoir investi dans les soins dentaires dispensés dans les centres de santé scolaires, qui constituent une bouée de sauvetage pour les enfants issus de communautés à faibles revenus et défavorisées. »

Le Département de la santé de l'État de New York a désigné le mois de février comme le Mois national de la santé dentaire des enfants, rappelant aux parents et tuteurs l'importance des examens dentaires réguliers et des soins préventifs. Ce financement ne représente qu'une partie de la mission globale visant à améliorer la santé des

enfants de New York. En 2024, la gouverneure Hochul a signé une loi autorisant un meilleur accès aux traitements au fluorure pour les patients pédiatriques en dentisterie. Le fluorure protège les dents contre les caries et contribue à réparer les lésions carieuses à un stade précoce. Des visites régulières chez le dentiste, l'utilisation quotidienne d'un dentifrice au fluor et un niveau optimal de fluor dans l'eau potable sont les meilleurs moyens de se prémunir contre les caries dentaires. L'ajout de fluorure à l'eau potable communautaire constitue un moyen efficace, peu coûteux et sûr de réduire les caries dentaires.

Lorsque la teneur en fluorure de l'eau n'est pas optimale, des gouttes, des comprimés ou un bain de bouche au fluorure peuvent être administrés à votre enfant. N'hésitez pas à demander conseil à votre dentiste ou à votre pédiatre concernant les compléments en fluorure.

Les premières dents d'un enfant sont aussi importantes que ses dents définitives. Ces dents aident l'enfant à manger et à parler. Elles maintiennent l'espace pour les dents définitives. La carie dentaire chez les dents de lait peut entraîner :

- des difficultés à dormir, à mâcher et à parler
- des infections et des maladies
- des difficultés d'apprentissage

[L'Académie américaine de dentisterie pédiatrique \(American Academy of Pediatric Dentistry, AAPD\)](#) recommande de faire examiner les nourrissons par un dentiste dans les six mois suivant l'apparition de leur première dent ou avant leur premier anniversaire. Après la première consultation dentaire, il est recommandé de prévoir des visites régulières, en fonction des besoins de l'enfant en matière de santé bucco-dentaire. Vous trouverez des informations supplémentaires et des recommandations sur les habitudes d'hygiène quotidiennes pour des groupes d'âge spécifiques sur la page Web du département intitulée [Santé bucco-dentaire des nourrissons et des enfants \(Oral Health for Infants and Children\)](#).

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)